

FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT



ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex

tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –

E mail : 18congresfnee@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Rapport d'activité

Un mandat particulier

Durant ces quatre dernières années, notre activité syndicale a été fortement percutée par la crise sanitaire que nous avons traversée en 2020 et 2021. Les confinements ont fortement impacté notre activité syndicale avec une impossibilité, pour grand nombre d'entre nous, de rencontrer et d'échanger avec les personnels durant cette période.

Cette période nous a conduits à revoir notre mode de fonctionnement et notre manière de mener notre activité syndicale. La mise en place du télétravail a fortement progressé dans le monde du travail et nous devons le prendre en compte.

Nous avons déployé en peu de temps des modes de communications et d'organisations pour répondre aux nouvelles attentes et contraintes que ces nouvelles organisations de travail produisent.

L'utilisation de la visioconférence, pour tenir des heures mensuelles d'informations ou l'organisation de webinaires, nous a permis de garder un contact avec les personnels et de toucher un nouveau public qui ne se déplaçait pas ou plus auparavant dans le cadre de ces initiatives.

L'utilisation de ces nouveaux outils nous a permis également en interne de maintenir une activité syndicale pendant le confinement mais aussi d'améliorer la participation des militant.e.s à nos instances et réunions syndicales.

Nous avons tiré comme enseignement que ces nouveaux outils ne sont que complémentaires et ne peuvent pas remplacer les réunions en présentiel. Le contact humain est une chose essentielle et notre organisation syndicale en a fait depuis bien longtemps son atout. Être au plus proche des salariés doit rester notre objectif.

Néanmoins, cette période particulière a été un catalyseur sur l'échelle du temps et elle a mis en exergue les problématiques existantes dans nos structures syndicales en général.

Le désengagement ou le repli des militants est un exemple. La Fédération et ses composantes dans leur grande majorité rencontrent des difficultés à renouveler ou renforcer leur équipe militante en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés par nos congrès respectifs.

Les enjeux que nous devons relever sont primordiaux mais ils sont difficiles à tenir faute de militant aguerris et disponibles. La fédération n'a pas pu mener toutes les initiatives que nous avons pointé en début de mandat tel que de rencontrer les syndicats régulièrement, tant au niveau national que local, de mettre en place des collectifs fédéraux fonctionnels sur des thématiques ou champ professionnel identifiés, etc...

Nous avons proposé, pour apporter une réponse à ces difficultés constatées, de revoir notre structuration syndicale en travaillant collectivement sur un nouvel outil syndical. Ce fut l'objet du congrès extraordinaire de décembre 2021 à Paris. L'idée étant de renforcer nos structures syndicales locales et nationales avec une meilleure prise en compte des aspirations des militants au niveau local via un lien direct avec la Fédération, sans « intermédiaire ». Les congressistes ont voté majoritairement à 60% le projet proposé, insuffisant pour valider la proposition au regard des statuts fédéraux. Pour rappel, une modification statutaire doit recueillir au moins 66% de votes favorables.

Ce mandat particulier doit nous interroger sur notre capacité à s'adapter aux nouveaux défis que nous rencontrons. Nous devons continuer la réflexion sur comment rendre nos structures plus fortes collectivement, comment améliorer la prise de décision avec plus de démocratie, quel outil syndical pour avoir une meilleure fluidité, efficacité entre toutes et tous, etc...

Voilà des premières questions dont nous devons prendre le temps de discuter, d'en débattre sereinement pour que nous trouvions collectivement des solutions à ces réalités.

Les IRP et le dialogue social

Les instances représentatives du personnel (IRP) occupent une place importante au sein de notre activité. Les réunions sont nombreuses pour des résultats qui peuvent nous interroger. Les IRP produisent, dans le cadre d'un affichage du dialogue social de qualité, une profusion de réunions, de groupes de travail visant à préparer au mieux le passage des sujets mis aux votes dans les IRP. Ces groupes de travail chronophages doivent nous interroger sur leur « utilité » et efficacité. Permettent-ils d'améliorer le dialogue social ? Ne délégitiment-ils pas les IRP ?

La réponse n'est pas simple et notre participation fédérale au sein des IRP, groupes de travail, comités de suivi le montre. Boycott, présence, délégation complète ou incomplète, absence faute de participants.

Également, nous constatons que le « management déconcentré » a pris lieu et place des CAP suite à la suppression de leurs principales prérogatives. Suite à ce changement, nous dénonçons une gestion discrétionnaire et opaque des mutations et promotions. Cette modification illustre le recul démocratique (conséquence de la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019) recherché par les employeurs. Cela est sans doute, par ailleurs, une explication, au recul de la participation aux élections professionnelles de 2022 mais nous y reviendrons plus tard.

Au regard de tous les points soulevés, et d'autres qui ne seraient pas cités ci-dessus, il serait bon que nous nous arrêterions quelques instants pour que chacun.e puisse s'exprimer afin de définir un équilibre entre activité syndicale et participation aux IRP. Notre participation, avec des délégations plus ou moins réduites, l'absence de comptes rendus ou des comptes rendus rédigés tardivement, montrent également qu'il serait nécessaire d'avoir un temps de débat sur ce sujet.

Enfin, lors des élections générales du 01 au 08 décembre 2022, la liste CGT est arrivée seconde organisation au Comité Social d'Administration (CSA) de nos deux ministères et du secrétariat d'État à la Mer avec 22.7% des voix. Nous restons une organisation qui pèse dans le paysage ministériel. Mais nous ne pouvons que constater un recul de notre organisation. Cela peut s'expliquer en partie par la mise en place du vote électronique, véritable frein à la participation des personnels et de leur diversité au sein de nos ministères.

C'est l'une des raisons pour laquelle nous avons combattu farouchement la mise en place du vote électronique au sein de nos ministères. Mais le vote électronique n'est pas la seule cause de la baisse de participation. L'ensemble des scrutins électoraux, qu'ils soient professionnels ou politiques, montrent que les électeurs s'éloignent des urnes. Les « corps intermédiaires » que nous sommes, sont également considérés, tout comme les partis politiques, par de nombreuses personnes comme étant inutiles aujourd'hui.

Cependant, les mobilisations contre la réforme des retraites commencent à inverser cette perception du rôle et de la place des syndicats.

La campagne électorale a été difficile à mener avec une articulation réduite entre la fédération et ses composantes. Là encore, les militants à disposition dans nos orgas et la volonté de travailler ensemble sont des points de débat que nous devons avoir.

Cela doit nous interpeller et il nous semble nécessaire de montrer l'utilité de voter. Le vote est une forme de mobilisation comme peuvent l'être la grève, les manifestations, les initiatives revendicatives, etc...

Cadre d'action unitaire

A l'occasion de la grande mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites, la CGT a œuvré pour avoir un cadre d'action unitaire le plus large possible. Ce cadre a permis d'atteindre des niveaux de mobilisations que nous n'avions pas connus depuis de nombreuses années et démontre toute sa pertinence. Au sein de notre pôle ministériel, la CGT a recherché l'unité syndicale pour combattre la mise en œuvre de réformes, déposer des préavis de grève, avoir des déclarations communes notamment.

Ces cadres d'actions unitaires sont appréciés des personnels et face à des administrations hostiles aux syndicats et à toute négociation, sont utiles à la mobilisation, au rapport de force et au succès des revendications.

En témoigne le fait que le Ministère ait enfin arrêté la saignée des effectifs lors du PLF 2022. Bataille gagnée par la mobilisation intersyndicale. Ce résultat restera néanmoins à confirmer.

Les Initiatives fédérales

Elles sont nombreuses et nous en citerons que quelques-unes :

- Webinaire CGT sur le RIFSSEP (2022)
- Journées de mobilisation et de grèves contre la réforme des retraites (2019-2022-2023)
- Contribution à la préparation de la COP 27 et participation à la délégation de la CGT (2022)
- Campagne violences sexuelles et sexistes
- Campagnes OFICT : temps et charges de travail, heures supplémentaires, droit à la déconnexion, catégorie B, ...
- Visites par le Secrétaire Général des composantes et des UF en territoire (2022-2023)
- Participation et relais de tous les appels, de toutes les initiatives et mobilisations de la CGT (interprofessionnels, fonction publique, UIT, UGICT, UCR)
- Présence de la FNEE aux congrès des composantes fédérales, des organisations de la CGT et d'autres OS sur invitation.

Les dossiers

- Réforme territoriale (MAPTAM, NOTRe, ...)
- DDI (en lien avec l'UFSE)
- RIFSSEP
- Temps et charges de travail
- Protection sociale complémentaire
- Cycles de mobilité
- Plan de requalification
- Sécurité des personnels des routes
- Amiante

- Pénibilité
- Devenir des ouvriers d'Etat
- Aviation civile, protocole, services techniques et effectifs
- Contractuels environnement
- Services mer
- Réseau scientifique et technique :
- CEREMA projet stratégique
- Météo-France réorganisations
- IGN
- Voies navigables, projet stratégique VNF, emplois
- Administration Centrale, réorganisations de services

Les protocoles signés

- Télétravail
- Egalité professionnelle
- Haines et discriminations
- Handicap

La vie syndicale fédérale

Les réunions statutaires ont eu lieu selon les calendriers fédéraux : un secrétariat fédéral en moyenne 2 fois par mois et une Commission Exécutive Fédérale 5 fois par an.

Les collectifs fédéraux ont fonctionné avec des difficultés que nous ne pouvons pas occulter.

Certains se sont réunis régulièrement mais avec un manque d'investissement de certaines organisations concernant le travail à effectuer. D'autres ne se sont pas réunis pendant des mois, le pilotage n'étant plus assuré.

Le bureau de l'UFR s'est réuni régulièrement. La partie revendicative sur les retraités a été travaillée et a permis une dissociation avec les revendications liées aux conditions de départ en retraite. Un journal fédéral « Retraité.es », avec une parution semestrielle a vu le jour.

Concernant l'activité spécifique des Ingénieurs-cadres-techniciens (ICT), l'OFICT a mené une activité en fonction de ses moyens militants. L'UGICT a été un appui incontestable pour mener les différentes campagnes ICT notamment. L'investissement des différentes composantes au sein de l'OFICT est difficile pour des raisons que nous avons déjà pointées plus haut, notamment par un manque de militants et de disponibilités. Pour autant, nous devons réfléchir, comme c'est le cas sur d'autres sujets, à comment améliorer le fonctionnement de l'OFICT afin de parvenir à répondre aux attentes des personnels ICT qui sont de plus en plus nombreux au sein de nos ministères.

Concernant la formation syndicale, l'offre de formation s'est faite en essayant de répondre aux attentes de nos militant.e.s. Le plan de formation annuelle est composée de 6 formations avec les thématiques CSA-FSSSCT, responsabilités syndicales et action sociale. La réflexion continue pour améliorer la participation et qu'elle puisse bénéficier au plus grand nombre.

En termes de communication, la fédération a poursuivi notamment son amélioration du site internet avec un renforcement du pôle communication fédéral par la présence d'une nouvelle militante début 2021. La charte graphique a été révisée pour l'ensemble des supports. Outre la production d'articles, l'information en direction des personnels et des militant.e-s a été étayée :

Communication écrite

- Finalisation et/ou mise en page des comptes-rendus de réunions, tracts, flash-infos
- #### Formations
- Élaboration des newsletters (diffusion orgas, tous agents et par corps)

Réseau sociaux

- Facebook : ré-alimentation du compte
- Tweeter : ouverture d'un compte : @CgtFnee

Création et conception de documents « FNEE-CGT »

(travail réalisé pour pallier au manque de production)

- Grilles de salaire (mise à jour régulière)
- Fiches mémo : Fiches relatives aux notes de gestion Rifseep, Mobilité et Promotions - « Fiche mémo Santé et Sécurité au Travail : 2 registres obligatoires » ...
- Plaquettes et tracts : Tracts « Écologie-Climat » et « Une mission prioritaire : préserver l'ENTE quoiqu'il en coûte ! »
- Plaquettes co-réalisées avec une camarade du CCAS : « Tous vos droits en matière d'action sociale », « Mémento logement : les aides auxquelles vous pouvez prétendre » (*doc. CGT reconnu d'utilité par PSPP2*) ...

Dans le cadre des élections professionnelles

- maquettage de nombreuses professions de foi
- campagne de communication : conceptions de newsletters, affiches, logo

Le constat est fait du manque de productions écrites : compte-rendus, fiches pratiques, tracts ..., travail réalisé par la majorité des autres organisations syndicales. Il est urgent d'y remédier.

Faute de relais d'information, des sujets/thèmes importants identifiés n'ont pas pu être traités par le pôle communication : Contractuels - Secteur maritime - Loi 3DS (hors volet routier) - Logement - Actualité des EP (CR des IRP nationales) - Retraités - CGCV...

Le site internet contribue à donner une image de notre fédération, de la CGT. Les publics sont les personnels, mais aussi nos concitoyens, l'administration, les politiques, etc. Il est difficilement compréhensible que les principales informations en rapport avec les champs couverts par le pôle ministériel n'apparaissent pas. Cette responsabilité incombe à toutes les composantes de la fédération. Aujourd'hui, plusieurs organisations n'envoient pas de contribution. Ce déficit, préjudiciable à toutes, en termes de retour d'image et donc de poids, reste à combler.

Le déploiement des réseaux sociaux reste perfectible et nécessiteraient des moyens humains supplémentaires tant ces types de réseaux sont chronophages.

Le développement d'une communication sur support vidéo est à continuer. Chaque support de communication est complémentaire et permet de toucher un public différent selon leur préférence.

L'ensemble des chantiers à mener au sein de notre fédération nécessite un investissement des membres de la direction fédérale, de sa commission exécutive. Cela ne pourra se faire sans eux.

Pour répondre aux futures attentes, la Fédération ne pourra pas se résumer à quelques personnes comme se fut le cas sur ce mandat. Nous devons débattre du rôle que doit avoir la fédération et quel moyen mettons-nous à sa disposition pour y parvenir.

La politique financière et la trésorerie feront l'objet de rapports spécifiques du trésorier fédéral et du Président de la CFC.

Les relations avec les organisations de la CGT

Les composantes et la fédération sont représentées dans de nombreuses organisations de la CGT : bureau et CE de l'UFSE, secrétariat et bureau de l'UIT, bureau et CE de l'UGICT, CE de l'UCR. La fédération est constituante du CCN. Elle a participé à des collectifs ou groupes de travail confédéraux (politiques publiques, amiante et pénibilité, réforme territoriale, développement humain durable, formation syndicale, pôle et collectif économiques, vie syndicale) et est présente au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) et au Conseil National Transition Ecologique (CNTE).

Le travail des membres du CNTE issus de la FNEE a permis d'enregistrer quelques avancées, comme la remise en débat de la stratégie nationale biodiversité.

Par ailleurs, la fédération est représentée au Conseil d'Administration de l'AFUL et de la SCER.

En conclusion, le rapport d'activité a posé de nombreuses questions qui ne sont pas exhaustives : fonctionnement, démocratie, investissement des membres de la direction fédérale et des organisations, moyens, activité syndicale, IRP,....

Débattons-en dès à présent et lors de nos tables rondes abordant certaines ces thématiques.